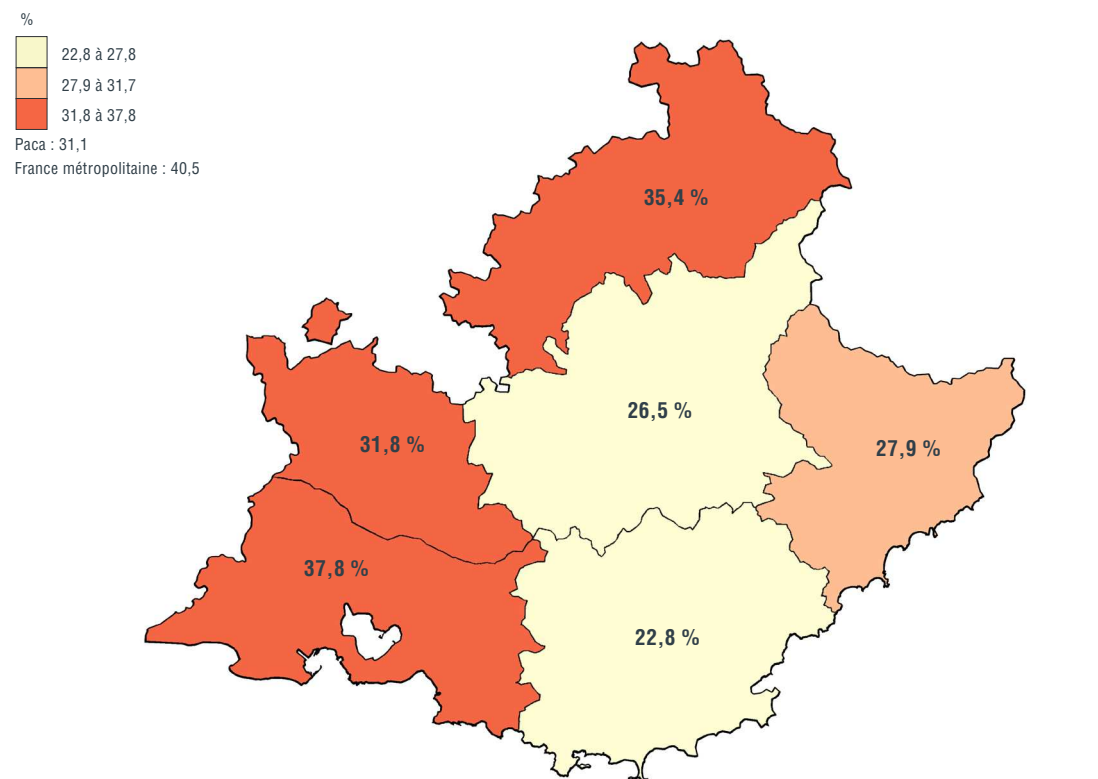


## 9.1. Recyclage des déchets

Taux de recyclage des déchets ménagers et assimilés par département en 2013



Source : Ademe, Sinoe - exploitation ORS PACA  
© ORS PACA - IGN GéoFla

En 2013, 3 508 402 tonnes de déchets ménagers et assimilés ont été produites en Paca. Il s'agit de l'ensemble des déchets produits par les ménages et ceux des activités économiques collectés dans les mêmes conditions que les déchets des ménages. Ils comprennent non seulement les ordures ménagères et assimilées (65 %) mais aussi les déchets « occasionnels » comme par exemple les encombrants (11 %), les déchets verts (8 %), les déchets de matériaux (4 %) ou encore les déblais et gravats (12 %).

Sur l'ensemble des déchets ménagers et assimilés produits en Paca en 2013, 31,1 % (contre 40,5 % en France métropolitaine) étaient orientés vers le recyclage (part des déchets entrant dans des installations de valorisation matière (où les déchets sont retraités en produits, matières ou substances aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins), y compris dans des installations de valorisation organique comme le compostage). Ce taux correspond donc plus à un « taux de collecte » qu'à un taux de recyclage effectif.

Ce taux de recyclage n'atteint pas l'objectif fixé lors du Grenelle de l'environnement en 2009 (orienter vers le recyclage 35 % d'ici 2012 et 45 % d'ici 2015) au niveau régional. Il connaît par ailleurs des disparités infra régionales importantes, variant de 22,8 % dans le Var à 37,8 % dans les Bouches-du-Rhône (26,5 % dans les Alpes-de-Haute-Provence, 27,9 % dans les Alpes-Maritimes, 31,8 % dans le Vaucluse et 35,4 % dans les Hautes-Alpes). Même si les données ne sont pas disponibles à un niveau géographique plus fin, des disparités infra départementales sont vraisemblables.

La récente loi sur la transition énergétique (adoptée en août 2015) fixe de nouveaux objectifs en matière de recyclage : atteindre 55 % de déchets orientés vers une valorisation matière d'ici 2020 et 65 % d'ici 2025.

Pour en savoir plus sur les déchets, vous pouvez consulter le site de Sinoe :

► <http://www.sinoe.org/index>